

# Peltre

# INFOS



PELTRE INFOS - N° 52 - juillet 2022

PELTRE 

contacts  
Tél. 03 87 74 22 27  
E-mail : [secretariat@mairie-peltre.fr](mailto:secretariat@mairie-peltre.fr)  
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>



Un nouveau numéro de Peltre INFOS arrive avec l'été.

Alors que le BA.5, sous-variant d'Omicron est désormais majoritaire en France, j'espère que cette nouvelle édition vous trouvera en pleine forme pour profiter de l'été et continuer à retrouver les activités de nos nombreuses associations. Notre cerveau, cet organe noble, a su s'adapter à l'arrivée du virus avec l'isolement, le confinement puis le vaccin.

Désormais nous sommes dans la phase d'acceptation de vivre avec ce virus et ses variants. Tout cela n'est pas aussi simple qu'il y paraît, car nous souhaitons tous retrouver nos repères d'avant Covid. Après deux ans de port du masque, il est nécessaire de respecter le choix de chacun de décider de continuer à le porter ou de le ranger dans la case souvenir ! Nous goûtons, petit à petit, au plaisir de prendre un verre entre amis, de retrouver les événements culturels ou sportifs qui nous unissent et nous construisent. C'est ainsi que nous avons pu nous retrouver lors de la fête villageoise début juin...

L'expression « Faire Nation » se vit alors pleinement, lors de ces rencontres. Dans ce contexte, il est important que Peltre soit fidèle à ce qu'elle est : une commune où il fait bon vivre, mais aussi une ville pleine de vitalité et d'énergie. Notre équipe, face à une conjoncture difficile, est heureuse de partager avec vous plusieurs projets d'avenir. Je retiens la création du city-stade mariant le sport et l'esprit d'équipe, répondant ainsi à une longue attente des jeunes peltrois, l'achèvement de la résidence séniors, les études pour la rénovation du presbytère et pour la construction d'un atelier communal digne de ce nom.

D'autres réalisations suivront, en fonction de nos possibilités financières. Tout ceci se fait en maîtrisant notre fiscalité. Cette année, à la différence de nombreuses communes et fidèle à ses engagements, le Conseil Municipal a choisi de maintenir pour la cinquième année consécutive les taux de la fiscalité. Malgré la forte baisse des moyens venus de l'État, vous constaterez dans les pages qui suivent que notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune, tout en maîtrisant les dépenses.

Avec un budget si modeste, nos projets passent obligatoirement par la recherche de subventions. Cela prend du temps et les projets ne vont pas assez vite pour certains. J'en suis conscient. Mais il ne serait pas raisonnable d'accélérer le pas en se passant de l'aide financière de nos partenaires. En prenant ce risque, nous mettrions assurément les comptes de la commune « dans le rouge », avec les conséquences que chacun peut imaginer. Je terminerai en souhaitant de bonnes vacances estivales à tous ceux qui peuvent en prendre, et beaucoup de courage à ceux qui ne peuvent pas s'en aller en raison de la maladie ou d'une situation financière rendue difficile par l'inflation du moment.

Bel été à tous !

Walter KURTZMANN  
Votre maire

"Là où se trouve une volonté, il existe un chemin..."  
Winston Churchill

EDIT



## La résidence sénior "La Ravinel" va accueillir ses premiers résidents

2

CADRE DE VIE

Après bien des rebondissements, enfin, la Résidence Séniors "La Ravinel" va pouvoir accueillir, à la fin de cet été, les futurs résidents.

Ce sont 27 logements situés rue de la Source, dont 5, attribués aux habitants de Peltre. A noter que 4 personnes résidant déjà à Peltre ont pu trouver dans cette résidence un logement plus adapté.

Les appartements de 48 à 60 mètres carré avec balcon ou terrasse, adaptés au handicap vont permettre aux Séniors chanceux de profiter de la tranquillité des lieux, de la proximité des cabinets médicaux,

commerces, transports (bus trains). Lors des Commissions d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL) des 7 et 14 juin, ce sont pas moins de trois dossiers de candidatures qui ont été examinés pour chaque logement tant l'attractivité de notre commune n'est plus à démontrer.

Nous souhaitons aux nouveaux venus de trouver à Peltre "le village où il fait bon vivre" un nouveau cadre de vie qui les satisfasse pleinement;

Bienvenu à tous.

## Remise des prix maisons fleuries et illuminées

Comme chaque année, la cérémonie de remise des récompenses des maisons fleuries et des maisons illuminées s'est tenue, mercredi 18 mai, en la mairie.

L'occasion de féliciter tous les lauréats et remercier ces femmes et hommes passionnés pour l'embellissement et le fleurissement de leur maison ou balcon.

Ce fut un beau moment de convivialité qui permet à la municipalité de soutenir et d'encourager celles et ceux qui contribuent à la beauté des rues du village.

Nos plus sincères félicitations aux heureux lauréats !



## Travaux de remplacement de l'ouvrage MP61 sous la RD155c Route de Chesny

Lors des importantes pluies tombées dans la nuit 8 au 9 avril dernier, le daleau en buses ovoïdes métalliques sous la RD155c en direction de Chesny a été endommagé par des embâcles qui sont passés sous l'ouvrage arrachant au passage une partie de la 1ère buse.

La route est depuis fermée dans l'attente des travaux de remplacement de l'ouvrage existant par des cadres fermés en béton armé préfabriqués avec assemblage sur site.

Cette solution a pour avantage de présenter moins d'entretien et de mieux s'intégrer à l'environnement humide du cours d'eau.

Ce nouvel ouvrage intègre quelques aménagements permettant d'améliorer l'écoulement du ruisseau Saint Pierre et de limiter les risques d'inondations qui sont devenues récurrentes ces dernières années de par l'encombrement de la section hydraulique :

1. La longueur de l'ouvrage actuel est de 44 mètres. Une partie de cet ouvrage étant sur un espace inutile pour la voie routière, la longueur du nouvel ouvrage sera réduite à 28 mètres (longueur biaise nécessaire pour le passage de la route, de la piste cyclable et des divers réseaux existants) ;

2. Les berges de la partie du cours d'eau découverte seront stabilisées par des enrochements suivant l'aménagement déjà en place ;

3. La section hydraulique sera améliorée sans modification de niveau de fond du lit du cours d'eau grâce à la forme rectangulaire des cadres en béton armé ;

4. L'aval et l'amont du cadre seront prolongés par des murs en L, également préfabriqués en béton, sur 3 mètres afin de canaliser l'écoulement et d'éviter les ravinements autour du cadre.

Les travaux d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole et d'une durée de 5 à 6 semaines devraient être réalisés en septembre et octobre 2022 afin d'être à l'étiage.

Le cours d'eau ne pouvant être dévié, il est prévu la mise en place d'un batardeau en amont du chantier afin d'orienter les eaux dans une canalisation pour les rejeter à l'aval du ruisseau par pompage afin de réaliser les travaux au sec.



## Commémoration du 8 mai 1945

4

" A l'heure où l'Europe voit à ses frontières une agression qui nous rappelle que la paix n'est jamais acquise, souvenons-nous " C'est en ces termes que Monsieur le Maire Walter Kurtzmann a débuté la cérémonie de commémoration du 77ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la guerre mondiale. Les Élus, les représentants de l'UNC Val St Pierre et les porte-drapeaux se sont recueillis devant le monument aux morts où une gerbe a été déposée, en

présence de la capitaine Véronique BONNEAU, Administratrice d'ADO et Officier de marque Metz Armées Solidarité et du capitaine Quentin SPIESS, chef du centre de secours de Peltre.

Le Conseil Municipal des Jeunes, tout fraîchement élu et les jeunes du Service National Universel se sont joints à cette cérémonie qui s'est achevée par « La Marseillaise » entonnée par l'ensemble des personnes présentes.



## Marche intergénérationnelle du 8 mai

Le 8 mai, les jeunes du Service National Universel ont organisé avec la municipalité, une marche intergénérationnelle à travers le village et les chemins aux alentours.

C'est sous un beau soleil qu'environ 70 personnes de tout âge y ont participé.

Elise, Marie et Maxime ont formé 2 groupes de marche avec 2 parcours différents.

Les jeunes ont proposé aux marcheurs des billets avec des sujets de discussion afin de créer du lien entre les générations.

Une halte a été prévue dans les espaces boisés des anciennes vignes,

les 2 groupes se sont ainsi retrouvés et ont pu participer tous ensemble à un quizz sur le village.

Le retour sur le parking de la mairie a été l'occasion de profiter d'une collation offerte par le Conseil Municipal.

Cette marche a été appréciée de tous, c'était un moment très convivial.



## Réunion publique : extinction nocturne de l'éclairage public



Un an après l'extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h et 6h, le moment était venu de tirer un premier bilan et vous étiez venus nombreux assister à la réunion publique du 25 mai « Extinction nocturne : quels impacts sur la ville et l'environnement ? » et pour dialoguer avec les intervenants.

Mme Lisa SALMON, chargée de mission Biodiversité de la Direction de la Transition Ecologique de l'Eurométropole et M. Jean-Michel LAZOU de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) ont en particulier rappelé que le fait qu'un éclairage artificiel nocturne non adapté aux besoins a notamment des conséquences fortes sur les dépenses

publiques, sur les consommations énergétiques, sur le sommeil et la santé humaine, sur l'environnement comme sur l'observation du ciel étoilé.

Cette prise de conscience est d'autant plus essentielle que la quantité de lumière émise a augmenté de +94% en 20 ans et que la qualité de la nuit observée en France est au mieux moyenne, sinon médiocre, voire très mauvaise, comme le montre la carte scientifique de la pollution lumineuse en France établie par l'ANPCEN.

L'adjudant-chef RABACHE, adjoint au Chef de la Brigade de Gendarmerie de Verny a ensuite expliqué que l'extinction nocturne n'avait pas d'incidence sur les faits délictueux.

De nombreux élus étaient présents aux côtés du maire. Ils ont participé aux échanges constructifs et n'ont pas manqué de remercier les intervenants.

Certains participants ont manifesté leur souhait de voir l'heure de début de l'extinction repoussée à minuit les vendredi et samedi, voire tous les jours.

Ce point sera étudié par les élus.

Au cours la réunion, Mme Isabelle VIALLAT, conseillère municipale déléguée au bien-être

animal et à la biodiversité à METZ, M. Thierry HORY, maire de MARLY et M. Claude BERTSCH, conseiller délégué à l'environnement à AUGNY ont indiqué qu'ils suivaient avec intérêt l'expérience de la commune de Peltre et ont apporté leur témoignage sur l'état d'avancement de ce dossier dans leur commune.

À l'issue de la réunion, Monsieur le Maire a signé la charte d'engagements volontaires de l'ANPCEN qui propose aux élus qui le souhaitent d'améliorer l'éclairage extérieur, de le rendre plus durable et de diminuer les nuisances lumineuses émises par la commune.



## Fête villageoise 2022

Nous l'attendions tous tant !  
Les fanions colorés mis en place dans la rue de Gargan quelques jours avant le 1er week-end de juin, le village prend ses couleurs de Fête.

Les membres du comité et les bénévoles de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise se sont investis afin de présenter, cette année, une belle Fête aux habitants de Peltre.

Ravis de se lancer à nouveau dans l'aventure, c'est dès le vendredi que le ballet commence.

Sans énumérer ici tout le travail préparé en amont, sur deux jours se succèdent : le marquage des emplacements du vide grenier, l'achat des fournitures de restauration, le montage des tentes et la mise en place des tables.

Le temps est au beau fixe et permet une installation dans la bonne humeur.

Le samedi est consacré aux derniers préparatifs : installation de la caisse, de la restauration, du bar, de la sono pour l'Association, et de l'apéritif pour la Municipalité. A 18h, les porte-drapeaux, les représentants des associations patriotiques et les élus se retrouvent pour l'office religieux puis pour un hommage aux monuments aux morts.

Puis, la soirée peut commencer : les enfants sont ravis de retrouver les manèges et les grands de se retrouver tout simplement !

Vers 22 heures, la Présidente Dominique KNECHT apporte le gâteau du 20ème anniversaire de l'Association, ravie de fêter cette longévité avec tout le monde.

Puis arrive le moment du traditionnel feu d'artifice qui laisse ensuite les danseurs terminer la soirée sur la piste.

Une bonne nuit de sommeil est nécessaire pour se préparer à la journée du dimanche et l'installation du vide grenier.

Comme chaque année, les membres de l'Association tentent de tout prévoir afin de permettre le bon déroulement du week-end.

Une seule chose n'est pas prévisible : la météo !

C'est pourquoi, ce dimanche 5 juin, la pluie, que l'on n'avait pas vue depuis bien longtemps, s'est invitée à la Fête.

Les bénévoles debout depuis 5 heures du matin étaient prêts à recevoir les premiers exposants, alors que la pluie tombe à verse.

A ce moment, compte tenu de ce temps et des prévisions météo prévues pour la journée, c'est à contre cœur que la décision d'annuler la manifestation est prise.

Il ne reste plus qu'à donner rendez-vous au soleil le 1<sup>er</sup> week-end du mois de juin l'année prochaine.





**Restauration**

Hamburger	3,50 €
Grillade	3,50 €
Saucisse Grillée	3,00 €
Merguez	3,00 €
Frites	2,50 €
Tartelette	2,00 €

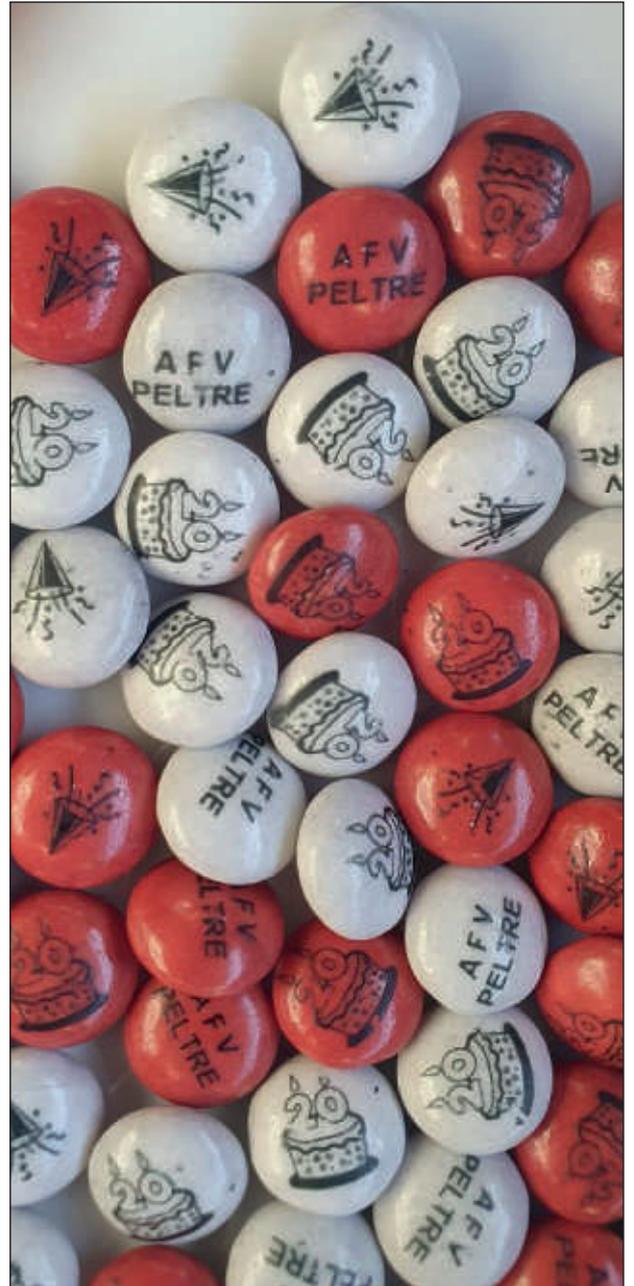
**Boissons**

Coca-cola	2,00 €
Orangina	2,00 €
Oasis	2,00 €
Parrier	1,00 €
Eau	2,00 €
Bière pression	1,00 €
Café	2,00 €
Verre de vin	12,00 €
Bouteille de vin	(Blanc rouge noir)

**BAR OU DON**

PAIEMENT VIDE  
RENDRE AU BAR

PAIEMENT EN DON  
APPRÉHIEZ VOTRE DONNER!



## Aires de jeux



Vous avez pu découvrir dans le village de nouvelles aires de jeux.

Après concertation avec certains habitants, la municipalité a installé de nouveaux jeux pour les enfants à différents endroits dans le village, rue des Longions, rue de Gargan et rue Basse Bevoye.

Ces aires de jeux sont toutes équipées d'un banc et d'un sol souple pour les jeux à ressorts.

La Commission Environnement travaille actuellement sur d'autres projets, notamment la réfection des jeux situés à coté des écoles, la création d'un 4ème terrain de pétanque aux Champs dorés...

**A suivre...**

## Ossuaire



Vendredi 1er juillet, la société Cimitéa a réalisé l'installation d'un ossuaire dans le cimetière communal.

Le montant des travaux s'élève à 8 790€.

On utilise les ossuaires depuis le Moyen Age, où ils étaient installés dans des petites chapelles. Ils ont depuis perdu leur caractère sacré.

La loi du 3 janvier 1904 oblige chaque ville à disposer de cet équipement afin de conserver les ossements dignement, car ces derniers ne peuvent en aucun cas être considérés comme des déchets.

La loi du 19 décembre 2008 a renforcé cette obligation, l'ossuaire de-

venant un équipement communal obligatoire mais le cimetière n'en disposait pas.

Ce caveau permettra à la municipalité de placer les restes des corps, dont la concession arrivée à terme n'a pas été renouvelée et pour laquelle le contenu n'a fait l'objet d'aucune demande de reprise.

Ce nouvel équipement va permettre la reprise de 34 concessions, identifiées depuis 3 ans et en état d'abandon manifeste, afin de contribuer à la bonne gestion du cimetière.



## Concert du 11 juin

Samedi 11 juin à 20h, la Maîtrise de la cathédrale de Metz et la Chorale Méli-Mélo, en partenariat avec le Conseil Municipal ont donné, en l'Église Notre-Dame de l'Assomption à Peltre, un concert au profit de l'association « Trait d'Union Grand Est Afrique ».

L'association messine Trait D'union

Grand-Est Afrique est une association d'espoir destinée à :

- Lutter contre le phénomène des enfants (parfois nouveau-nés) abandonnés par des parents désœuvrés,
- Venir en aide aux enfants atteints du sida ou aux orphelins dont les parents sont décédés de cette maladie
- Venir en aide aux personnes âgées malades et abandonnées.

Comme le rappelle sa présidente Monique PERIAT, « la lutte contre la détresse et la souffrance n'est pas seulement le fait des autorités politiques ; elle doit être au contraire une œuvre d'envergure collective qui doit faire appel à tous les membres de la société. Cette lutte est un enjeu important pour les générations futures, mais aussi, et surtout pour le développement de l'Afrique. »

La quête organisée à l'issue du concert pour l'association s'élève à 489,30 €.



## Création d'une fresque murale à Peltre

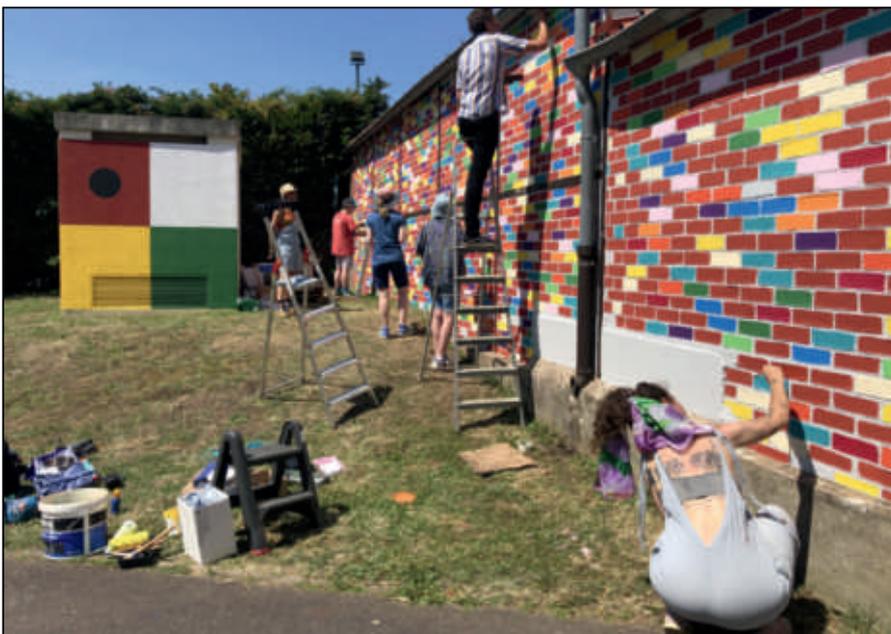
Suite à un partenariat entre la Commune de Peltre et l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL) de Metz, les élèves de 1<sup>ère</sup> année, encadrés par leur professeur d'art,

M. Franck GIRARD, ont réalisé, les 08 et 09 juin dernier, une fresque sur les murs des garages et du transformateur électrique situés en face de la mairie.

Chacun des 10 élèves était responsable de peindre une surface d'environ 1m<sup>2</sup>.

Auparavant, ils ont tous réalisé en classe une maquette personnelle en respectant une charte couleur définie avec leurs professeurs, créant une variation personnelle dans cette œuvre collective.

Les agents techniques communaux avaient au préalable préparé le support en le démoissant, le nettoyant et en appliquant un apprêt. La Commune était également chargée de fournir le matériel (peintures, pinceaux, chiffons, etc...) et les repas.



**Bravo et merci à toute leur équipe.**

## Fête des voisins dans le quartier du Petit Canton

Le samedi 18 juin dernier, par une belle journée ensoleillée, les habitants du Petit Canton se sont retrouvés pour partager un repas.



Plus de 40 personnes du quartier étaient présentes sur le coup de midi, dans l'espace vert situé au niveau du terrain de boules à côté du stade urbain.



M. Walter Kurtzmann, le maire est venu partager un verre de l'amitié avec cette joyeuse équipe.

Tôt le matin, les habitants les plus courageux ont démarré la cuisson à la braise de 4 superbes jambons.



Vers 13 h, tout le monde s'est attablé pour déguster ces délicieux jambons cuits à point accompagnés des nombreuses salades et tartes préparées par tous les participants.

Ce fut une belle et joyeuse journée que les habitants comptent bien renouveler l'année prochaine.

## Mise en place du programme national "Lire et faire lire" appel à bénévole



Le Conseil Municipal souhaite mettre en place une action intergénérationnelle associant le Club de Lecture de l'Association Familiale, l'accueil périscolaire animé par les PepLor'Est qui organise chaque année un prix littéraire jeunesse, et les écoles élémentaires et maternelles (classes de Grand Section et de CP). Les élus ont le plaisir de vous

annoncer que la Commune a adhéré au programme national "Lire et faire lire" animé par l'UDAF de la Moselle et la Fédération des Œuvres Laïques.

### Les objectifs de "Lire et faire lire" :

- La lecture plaisir ;
- La rencontre entre les générations.

### C'est quoi ?

- Le "faire lire" s'entend par donner l'envie, l'appétence à la lecture ;
- Il s'agit de passer un bon moment avec de petits groupes d'enfants en leur lisant des histoires choisies par les lectrices et lecteurs grâce à notre partenariat avec le réseau.

### Une séance de lecture c'est :

- Les Lecteurs se déplacent en général 1 fois par semaine (ou plus en fonction des disponibilités de chacun) pour 1 à 2 heures de lecture.
- Les séances de lecture se déroulent en tout petit groupe de 5 -6 enfants maximum et durent en général 30 min max.

### • Programme de la formation

- Tous les bénévoles reçoivent 4 demi-journées de formation avec des professionnels de la littérature de jeunesse.

Ce dispositif s'adresse à **des bénévoles-lecteurs de plus de 50 ans** qui offrent une partie de leur temps libre aux enfants.

**Nous comptons sur vous et vous invitons à relayer un maximum cet appel à bénévoles car des enfants attendent avidement leur histoire !**

Renseignements :  
[secretariat@mairie-peltre.fr](mailto:secretariat@mairie-peltre.fr)  
ou 03 87 74 22 27  
Monique LEYDER  
ou Séverine JOFFROY

<https://www.lireetfairelire.org/>

## Incivilités : vols de fleurs



À Peltre, comme ailleurs, le fleurissement ne fait pas que des admirateurs, il fait aussi des envieux.

Début mai, le service technique a découvert qu'il manquait presque la moitié des plants de fleurs repiqués dans les massifs de l'entrée du village, face à l'Etrier de Moselle. Certaines personnes indélicates se sont servies en retirant pas moins de 43 rosiers, 10 Gaura lindheimeri, 5 sauges d'Afghanistan Blue Spire et 5 replants d'herbe aux écouvillons. Le coût du remplacement s'élève, pour la commune, à 682 €.

Le 30 mai, rebelote, dans les massifs devant la mairie et le monument aux morts...

Ces plants iront sans doute fleurir une maison, dommage que ce soit

au détriment de tous les peltroises et peltrois. Plainte a été déposée. Malheureusement, les replants ne portent pas leur origine sur eux, il sera donc difficile d'identifier les voleurs.

Le vandalisme et les incivilités deviennent malheureusement monnaie courante.

Cela a toujours existé mais cela devient insupportable.

Des vols de fleurs ont également été commis chez des particuliers. Ces vols constituent un délit.

N'hésitez pas à porter plainte auprès de la gendarmerie afin que les auteurs de ces délits soient retrouvés et punis.

## Parole aux Associations

12

VIE ET COHÉSION SOCIALE



De gauche à droite: Daniel Mathieu (ancien président); J. François THILL (nouveau président); Lara Veler (responsable communication); Françoise Tonnelier (Trésorière); Marie-Claire Linguenheld (secrétaire adjointe); Jeanne Bertrand (adjointe à la communication); Valentin Schuhler (Vice-président).

**L'Association Entraide et Amitié,** qui existe à Peltre depuis 1980, a collecté et reversé 600 000 euros à diverses organisations caritatives et humanitaires. Elle a failli s'arrêter, mais c'était sans compter sur une équipe dynamique qui a décidé de relever le défi et de continuer l'aventure.

10 lotos auront lieu comme d'habitude, à la salle des fêtes, le premier daté du 9 septembre 2022. Les festivités se poursuivront le 10 septembre avec un concert organisé par « champs sonores », et le dimanche 11 septembre, la 40<sup>e</sup> fête sportive et festive pour que l'entraide et l'amitié continuent longtemps, très longtemps.

### La section de Peltre du Souvenir Français a besoin de vous

Fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 (l'une des plus anciennes de France), le Souvenir Français est une association investie d'une triple mission : conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, entretenir les monuments élevés à leur mémoire et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le Souvenir Français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers.

Fort de ses 200 000 membres, le Souvenir français est présent dans 45 pays pour être un porteur des politiques de mémoire à l'étranger.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, il est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, français ou

étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Ses principales sources de revenus sont la quête de novembre faite par les comités dans les villes et en particulier à l'entrée des cimetières, les dons éventuels et les cotisations de ses adhérents.

Votre générosité aide ses bénévoles à accomplir leur mission au service de la France et à soutenir leurs actions.

A Peltre, il participe financièrement à des voyages organisés par l'école élémentaire de la commune, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire tel que Verdun.

Aujourd'hui, pour perdurer, la section du Souvenir Français de Peltre a besoin de vous.

Distincte des associations d'anciens combattants, elle est ouverte à tous, de tous âges et toutes nationalités. Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous.

Adhérez au Souvenir Français !

Pour adhérer adressez-vous à son Président du Souvenir Français de Peltre, Monsieur Pascal KALMES 5, rue de Chesny 57245 PELTRE.



## Un Peltrois qualifié pour les championnats du monde

**Le Peltrois Nicolas Gerbaux qualifié pour les Championnats du Monde de Triathlon Ironman à Hawaii du 6 au 8 octobre 2022.**

Le 22 mai dernier se tenait le triathlon Ironman du Pays d'Aix à Aix en Provence, épreuve qualificative pour les mythiques championnats du monde qui se dérouleront les 6 et 8 octobre prochain à Hawaii.



Pour rappel, le triathlon est un sport qui associe l'enchaînement de 3 disciplines : la natation, le cyclisme et la course à pieds.

Il y a plusieurs distances possibles qui vont du "courte distance" aux distances "Ironman" à savoir 3,8km de nage, 180 km de vélo et enfin 42,195 km de course à pieds (soit un marathon).

Ce sont dans ces dernières distances que Nicolas est le plus performant mais aussi là où il prend beaucoup de plaisir (oui oui, du plaisir !)

Passionné de sport et de nature depuis son plus jeune âge, il entre en scène dans le triathlon en 2010 en s'orientant rapidement sur la longue distance.

Il finit son 1er Ironman en 2011 et rapidement, comme beaucoup de triathlètes, les championnats du monde d'Ironman à Hawaii sont devenus un rêve pour lui.

La ténacité et la persévérance payent : après avoir plusieurs fois touché du bout des doigts cette "qualif" en 10 années de pratique, son rêve est en passe de se réaliser grâce à un fabuleux chrono de 9h42 sur l'Ironman d'Aix, le plaçant 22ème sur 452 et 3ème de sa catégorie d'âge lui permettant de faire son 2ème podium sur cette distance.

En plus d'une préparation physique pour participer à cette course, il y a toute une préparation logistique mais aussi financière. C'est pourquoi **Nicolas est à la recherche de sponsors** qui désireraient l'accompagner dans cette aventure !

Si vous souhaitez en savoir plus sur cet athlète Peltrois, son histoire, ses performances, ses résumés de courses, je vous invite à consulter son blog : <http://nicolas-gerbaux-triathlon.jimdofree.com>.

Ce site a pour vocation de partager sa passion et toutes les émotions vécues à travers ce sport !



## Vittel : carton plein pour l'étrier de Moselle

Avec 70 parcours et 25 cavaliers et chevaux/poneys engagés, l'écurie Étrier de Moselle de Matthieu SCHMITT a joué les premiers rôles à Vittel lors du CSO (Concours de saut d'obstacles) Amateurs&Pros organisé du 15 au 18 avril derniers par le Haras Vittel Rond Pré Équitation avec 941 engagés dans 20 disciplines.

Elle a trusté notamment le podium du Grand Prix Amateur Elite (1,25m) avec dans l'ordre : Marie Noirjean (et son cheval Viva des Vans), Régis Albrand (et son cheval Jilke vd Donhoeve) et Camille Guerbert (et son cheval Dahlia des Cordeliers).

Autre bon classement obtenu sous les couleurs de l'Étrier de Moselle, celui d'Édouard Noirjean (et son cheval Azur de l'Abbaye) classé 5ème dans le Grand Prix Pro (1,35m).

Bravo à tous les cavaliers et leurs montures et Matthieu et Chloé SCHMITT qui perpétuent avec bonheur la tradition sportive initiée par les parents de Chloé, Stéphan et Richard JEANDEL.



## Permis internet



Un moment solennel a eu lieu, lundi 13 juin, à l'école élémentaire, avec la remise des Permis Internet à une quinzaine d'élèves du CM2 par l'adjudante Aline SIMON de la communauté des brigades de la gendarmerie de Verny.

« Il s'agit là d'un programme national de prévention qui a pour objet de responsabiliser les enfants pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet », selon l'intitulé du livret remis aux élèves.

Le Permis Internet est un programme de prévention fondé sur l'analogie entre les comportements dans la rue et les comportements sur Internet qui permet aux jeunes de mieux appréhender et de mieux comprendre l'intérêt de respecter certaines règles de prudence sur Internet.

L'opération a débuté en mai par la présentation faite aux enfants par l'adjudante Aline SIMON de l'intérêt de connaître les dangers et les pièges qui se cachent parfois dans les dédales d'Internet et l'abus que l'on peut en faire. Mme JASKOWIAK a ensuite dispensé aux enfants la formation grâce au DVD et au code remis à chaque élève dans le kit proposé en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et AXA Prévention (4 à 5 séances de 30 minutes).

A l'issue, la gendarme est revenue dans la classe pour faire passer aux élèves l'examen du Permis Internet.



## Défi pour la paix

Le jeudi 23 juin 2022, tous les élèves de l'école élémentaire de Peltre ont participé au défi « bouger pour la paix ».

Chaque élève a parcouru 2 024 m en marchant ou en courant soit un total de 17 km pour l'école.

Afin de délivrer leur message pour la paix, pendant le défi, les élèves ont porté un dossard sur lequel ils avaient écrit un message.

A l'issue du défi, un ruban blanc a été

accroché par chaque élève sur un « arbre pour la Paix » dans la cour de l'école.

Cette opération a été mise en place par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) afin de célébrer au sein des établissements scolaires la journée Olympique qui a lieu tous les 23 juin en référence à la naissance du mouvement olympique moderne, le 23 juin 1894 à Paris.



## Installation du Conseil Municipal des jeunes

Le vendredi 29 avril s'est déroulée pour la première fois à Peltre, l'installation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), présidé par Walter Kurtzmann - Maire aux côtés de Christophe Laurent, adjoint au maire et d'une partie du Conseil Municipal. Le CMJ constitué de 8 titulaires et 5 suppléants a élu :

- Maxime Venturelli-Marigny :  
Président ;
- Emilie Dollet :  
Vice-Présidente ;
- Jules Venturelli-Marigny :  
Secrétaire.

Walter Kurtzmann a félicité ces jeunes pour leur implication dans la vie municipale.

Tous les mois, le CMJ se réunira afin de travailler sur des projets.

De nombreuses idées sont proposées par l'équipe de jeunes (créer du lien entre les générations, rénover le parc près de l'école, créer un abri de bus rue de Peumont...)

Le CMJ sera présent à chaque manifestation commémorative au monument aux morts. Il était notamment présent à celles du 8 mai et du 4 juin.



## Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 7 avril 2022

**1 – FINANCES** - Approbation des comptes administratifs et compte de gestion – exercice 2021 – budget annexe lotissement, vote du budget primitif 2022 – budget annexe lotissement 4 parcelles rue des Rouaux, approbation du compte administratif et de gestion 2021 – budget principal

### **2 – VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2022**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et de conserver les taux d'imposition fixés depuis 2018, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti  
**28,44% ;**
- Taxe sur le foncier non bâti  
**37,65%.**

**3 – PERSONNEL** – Approbation du règlement intérieur du personnel municipal vu l'avis du Comité Technique du 11 mars 2022, le Conseil Municipal :

MOTION en faveur de l'encadrement du prix de l'électricité à destination des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Saisit Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, sur la problématique de soutenabilité de cette hausse spectaculaire sur le budget des collectivités et un risque sur la qualité des services essentiels rendus à la population.

- Demande la mise en place d'une « dotation énergie », mesure d'urgence mais aussi d'une mesure vitale pour préserver l'équilibre financier des territoires et leur

permettre de continuer à assurer les services essentiels à la population tout en préservant la stabilité de la fiscalité locale ;

- Réclame la possibilité pour les communes de revenir aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz et à minima un tarif préférentiel pour l'énergie pour les collectivités territoriales.

## Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 12 mai 2022

### **1 – INTERCOMMUNALITE**

• Modification des statuts de l'Eurométropole relative à la compétence « Hydrogène »

Suite à la notification par courrier de Monsieur le Président de Metz Métropole en date du 24 mars 2022 et vu l'intérêt de transférer à la Métropole la compétence « Production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone » pour accompagner et accélérer le développement d'une filière d'hydrogène renouvelable sur le territoire métropolitain, et pour favoriser la réalisation de futurs projets sur son territoire, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts l'Eurométropole de Metz.

• Transfert des biens défense incendie Depuis le 1er janvier 2018, Metz Métropole exerce de plein droit, en lieu et place des Communes membres, la compétence "Service public de défense extérieure contre l'incendie".

Ces ouvrages doivent dorénavant faire l'objet d'un transfert, à titre gratuit et en pleine propriété, dans le patrimoine de la Métropole.

• Transfert de propriété des réseaux à l'Eurométropole de Metz Depuis le 1er janvier 2018, Metz

Métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de distribution d'énergie, à savoir "Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz" et "Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains".

A ce titre, les contrats de concession pour la distribution de Gaz gérés par GRD et d'Electricité gérés par URM/UEM liant la Commune de PELTRE aux concessionnaires ont été automatiquement transférés à la Métropole.

• Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics « prévention et gestion des déchets ménagers », « eau potable » et « assainissement ».

### **2 – RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL**

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité intercommunal et de l'état d'avancement des réflexions.

### **3 – PUBLICITE DES ACTES – NOUVELLE REGLEMENTATION**

Le Conseil Municipal décide de choisir le mode de publicité par affichage applicable dans la Commune à compter du 01 juillet 2022. Il concerne le mode de publication des actes réglementaires et des décisions ni réglementaires, ni individuelles. La mise en ligne des délibérations restera également d'actualité.

### **4 – SUBVENTION**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 6 000 € à l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise (20ème anniversaire de l'association)

## Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 16 juin 2022

### 1 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

La collectivité organise régulièrement des manifestations auxquelles participent gratuitement des intervenants extérieurs.

Le Conseil Municipal accepte le remboursement sur justificatifs des frais engagés par les intervenants extérieurs en application des textes en vigueur pour les déplacements temporaires des personnels des collectivités territoriales.

### 2 – SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 5 000 € aux Tennis Club de Peltre, ainsi qu'une participation forfaitaire de 45 € par adolescent à PEP Lor Est (organisation du séjour des vacances d'été)

### 3 – VIE POLITIQUE – Adoption d'un Conseil Municipal des Jeunes

1. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un projet éducatif qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...) mais aussi une gestion de projets, par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la cité.

Le CMJ remplit un triple rôle :

- Être à l'écoute des idées et propositions des enfants et les représenter ;

- Proposer et réaliser des projets utiles à tous ;

- Transmettre directement les souhaits et observations des enfants aux membres du Conseil Municipal.

Le CMJ vise l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté pour que les enfants aient leur juste place au sein de la Commune.

2. Le CMJ est donc une Commission consultative de la Commune, présidée par Monsieur le Maire ou un adjoint délégué, ayant faculté de propositions, de suggestions, de vœux, d'information et de communication sur différents aspects de la vie de la commune.

3. Le Conseil Municipal des Jeunes : modalités

La Commune propose que l'ensemble des jeunes Peltrois âgés de 9 à 16 ans puisse se présenter à l'élection. Pour être candidat le/la jeune conseiller(ère) doit faire une demande de déclaration de candidature (avec autorisation parentale, présentation, projet individuel).

Un règlement est constitué : des objectifs du CMJ / du rôle des élus CMJ / de la composition, parité, durée de mandat, conditions électeurs / du déroulement des élections / du dossier et demande de candidature / de la campagne électorale / de la vacance, démission, radiation / du déroulement du CMJ, séances plénières.

L'organisation du travail du CMJ portera sur les thématiques suivantes :

- L'école et les loisirs,
- La solidarité,
- L'environnement.

Les assemblées du Conseil Municipal Jeunes donneront lieu à un compte-rendu présenté au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal approuve la création du Conseil Municipal des Jeunes.

### 4 – URBANISME – RETROCESSION DES VOIRIES DU LOTISSEMENT LE COTEAU

Le Conseil Municipal du 8 novembre 2002 avait acté dans son procès-verbal, la réception et la rétrocession des voiries et réseaux divers du Lotissement « le Coteau » pour leur intégration de ces voiries dans le domaine public communal. Etant précisé que la rétrocession des voiries du lotissement était prévue au Permis de Lotir (Permis d'Aménager) délivré à la société SA FRANCIN et qu'elle a été acceptée par l'association foncière libre du lotissement.

La Commune de Peltre souhaite régulariser l'intégration ses emprises de voirie notamment dans le cadre du transfert de celles-ci à l'Eurométropole de Metz qui en a acquis la compétence, moyennant l'achat à l'euro symbolique par acte notarié avec la SA FRANCIN devant Maître REMY Julien, Notaire à Metz. Cet acte sera ensuite transmis au Livre Foncier pour enregistrement

### 5 – DÉPART EN RETRAITE

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le futur départ en retraite de Mesdames LAMGHARI Habiba et KESSE Evelyne, respectivement au 1er juillet 2022.

A cette occasion, une cérémonie sera organisée pour mettre à l'honneur ces deux collaboratrices pour les années de bons et loyaux services passées au service de la Commune de Peltre.

## Stage musical

18

L'association Harmonia Metensis organise en collaboration avec la municipalité de Peltre un stage musical (Chant, piano, violon et violoncelle) qui se déroulera du 02 au 07 août 2022 de 9h à 18h, et se terminera par un concert :

**Dimanche 07 août 2022,  
16h, à la salle des fêtes de Peltre**

Il vous sera proposé de débiter ou de poursuivre votre pratique instrumentale en compagnie d'autres musiciens à travers différents styles musicaux du moyen-âge à l'époque contemporaine.

Les disciplines proposées durant le stage seront variées et permettront à chacun de progresser à son niveau, tant dans la pratique que dans la culture musicale :

- ▶ Activités individuelles avec un professeur (technique, pièces) ;
- ▶ Activités en groupe (duo, trio, quatre mains, musique de chambre) ;
- ▶ Activités en orchestre et/ou chœur ;
- ▶ Formation musicale (théorie, histoire de la musique, organologie) ;
- ▶ Culture musicale (analyse musicale, commentaire d'écoute, direction de chœur).

Les frais d'inscription au stage sont de 300 € (Les repas du midi ne sont pas compris dans le tarif).

Ce stage est ouvert aux jeunes et adultes : violonistes, violoncellistes et pianistes amateurs souhaitant poursuivre leur pratique instrumentale durant l'été et pratiquer avec d'autres musiciens.

Les intervenants sont :

- Florine Bassompierre, professeure de piano ;
- Pierre Falkenrodt, professeur de chant choral et directeur adjoint de la maîtrise de la cathédrale de Metz ;
- Floriane Labilloy, professeure de formation musicale ;
- Maud Muller, professeure de violon et violoncelle.

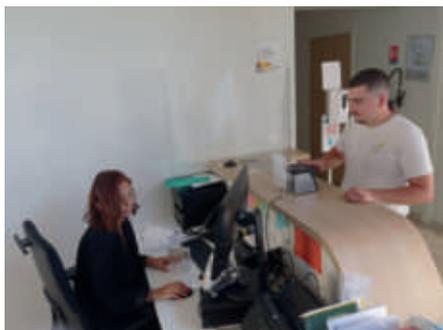


← Scannez-moi

**Inscription et renseignement :** <https://stagepeltre.wixsite.com/my-site>  
Information et contact : [stage.peltre@gmail.com](mailto:stage.peltre@gmail.com) / 06 33 23 10 16



## Titres d'identité



### La Commune de Peltre dotée d'un DR supplémentaire

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, les demandes de titres d'identité et de voyage dépassaient de 30% les chiffres enregistrés sur la même période de 2019 et les délais pour obtenir un rendez-vous avoisinaient trois à quatre semaines auxquels il faut ajouter trois à quatre semaines pour la validation du dossier par les services de la préfecture et une dizaine de jours maximum pour la fabrication du titre sécurisé (passeport ou carte nationale d'identité).

Avec une telle latence, les déplacements ou vacances à l'étranger de nombreux français semblaient être largement compromis.

Le 3 mai dernier, le Gouvernement a donc lancé un plan d'urgence prévoyant le déploiement de 400 dispositifs de recueil (DR) permettant de

traiter 50 000 demandes supplémentaires par semaine.

Comme l'explique Séverine JOFFROY, Directrice Générale des Services de la Commune, « le DR est un poste de travail équipé d'un ordinateur, d'un scanner et d'un dispositif de recueil des empreintes. Il est relié par un réseau informatique sécurisé propre aux plateformes interdépartementales d'instruction des dossiers de demande, installées en préfecture. ».

Devant les excellents résultats enregistrés par le secrétariat de la Commune de Peltre pour l'enregistrement des demandes de titre, les services du Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ont sollicité Monsieur le Maire pour participer à ce plan d'urgence.

Le secrétariat s'est également mobilisé pour ouvrir des nouveaux créneaux de rendez-vous et pour réduire leur durée en incitant fortement les demandeurs à remplir une pré-demande sur Internet. A noter, que la Commune de Peltre est la seule commune de Moselle à proposer des rendez-vous, trois soirs par semaine jusqu'à 19h15 et qu'elle s'est dotée d'un système de prise de rendez-vous en ligne, très efficace.

Le 21 juin, un 2<sup>ème</sup> dispositif de recueil de demande de titres a également été installé par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Ce nouveau dispositif, n'a pas été sollicité pour augmenter encore le « rendement » du secrétariat, (nous n'avons de toute façon pas l'effectif qui le permettrait et une embauche dont les coûts ne sont pas couverts par les dotations de l'État, n'est pas à l'ordre du jour pour résorber un pic ponctuel), mais afin :

- De libérer le poste principal de toutes les remises de titres qui se feront désormais par les agents d'accueil aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ;
- Pouvoir effectuer, au besoin et en parallèle du dispositif principal, un recueil de titre urgent (si l'une des 4 personnes habilitées est présente et disponible) ;
- Permettre aux usagers devant refaire leur photo non conforme ou ayant oublié un document de faire l'aller/retour pour valider leur dossier le jour même du rendez-vous (toujours si l'une des personnes habilitées est présente et disponible).

Et Séverine JOFFROY de remercier :

« Je suis très satisfaite de cette opération et je suis certaine que cela va simplifier notre mission et aussi, et surtout, rendre un meilleur service aux usagers qui pourront retirer leur titre au plus vite et sans contrainte horaire ! ».

**BRAVO à toute l'équipe !**

## ÉTAT CIVIL du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juillet 2022



1527

est le NOMBRE D'ACTES de naissance enregistrés.

### NAISSANCES

- Elyes ABDELKADER, né le 3 mai 2022, à Peltre
- Mayssa EDDOUH, née le 5 mai 2022, à Peltre
- Abel BIFERI, né le 16 juin 2022, à Peltre
- Léonard TOURDOT, né le 24 juin 2022, à Peltre



### MARIAGES

- Jean-Philippe WACK et Maude FREY, le 23 avril 2022, à Peltre
- Sami KLEIN et Katia MARCUS, le 21 mai 2022, à Peltre
- Eric MARCILLY et Sophie DAUGENET, le 11 juin 2022, à Peltre



### DÉCÈS

- Jules LITZLER, le 14 avril 2022, à Thionville
- Sœur Carmelle FACCA, le 8 avril 2022, à Ars-Laquenexy
- Monique MEYER, le 31 mai 2022, à Marange-Silvange





**Directeur de la publication et coordination :**  
Walter KURTZMANN.

**Equipe éditoriale :**  
Nadine GARCIA, Monique LEYDER, Cathy MOMPERT,  
Caroline MARIGNY, Jacques DEVAVRY, Walter KURTZMANN et Jean-Marc RACHULA

**Photographies :**  
Walter KURTZMANN, Monique LEYDER, Caroline MARIGNY.

Maquette et impression :

